

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 19 (1980)

Artikel: Un quartier de Lousonna : la fouille de "Chavannes 7", 1974-75 et 1977
Autor: Kaenel, Gilbert / Fehlmann, Sylvain
Kapitel: VI: Tentative de reconstitution de l'histoire du quartier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835603>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VI. Tentative de reconstitution de l'histoire du quartier

Nous allons dans ce chapitre passer en revue dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent) les différentes étapes des aménagements et constructions gallo-romaines du secteur «Chavannes 7». Nous tenterons de préciser les «moments» importants de l'évolution de ces structures (d'habitat pour la plupart) et de souligner les événements qui leur sont liés. Le but visé est de proposer une interprétation des manifestations observées dans un cadre diachronique évolutif.

Avant l'époque romaine

Rappelons pour mémoire l'existence de traces de couches archéologiques antérieures à l'époque romaine (de l'âge du Bronze moyen et de l'époque de Hallstatt dans les sondages Ouest Basilique 1976, voir p. 16): à l'intérieur des sables jaunes (COUCHE 7), de minuscules particules de charbon de bois indiquent sans doute une

présence protohistorique, en correspondance stratigraphique avec les témoins de la Basilique.

Une tombe La Tène finale: l'implantation d'une tombe postérieure à ces traces protohistoriques et antérieure à la première occupation gallo-romaine (à la limite immédiatement antérieure, voir plus bas) a été reconnue; cette découverte a déjà fait l'objet d'une communication séparée (KAENEL 1978 b). Notre opinion ne s'étant pas modifiée depuis la parution de cet article, nous nous bornons ici à en répéter brièvement les conclusions et à faire figurer, sans changements, la photographie et le plan de la tombe, un relevé stratigraphique ainsi que le dessin de la petite assiette mise au jour (fig. 57-60); nous joignons en complément le rapport anthropologique de Christian Simon (p. 105).

Découverte et fouille (20-22.3.1975): le crâne est emporté par un coup de pioche lors de la découverte fortuite, ainsi qu'une partie du bras et de la jambe droite (à l'E), situés 3-5 cm au-dessus de la partie gauche (à l'O).

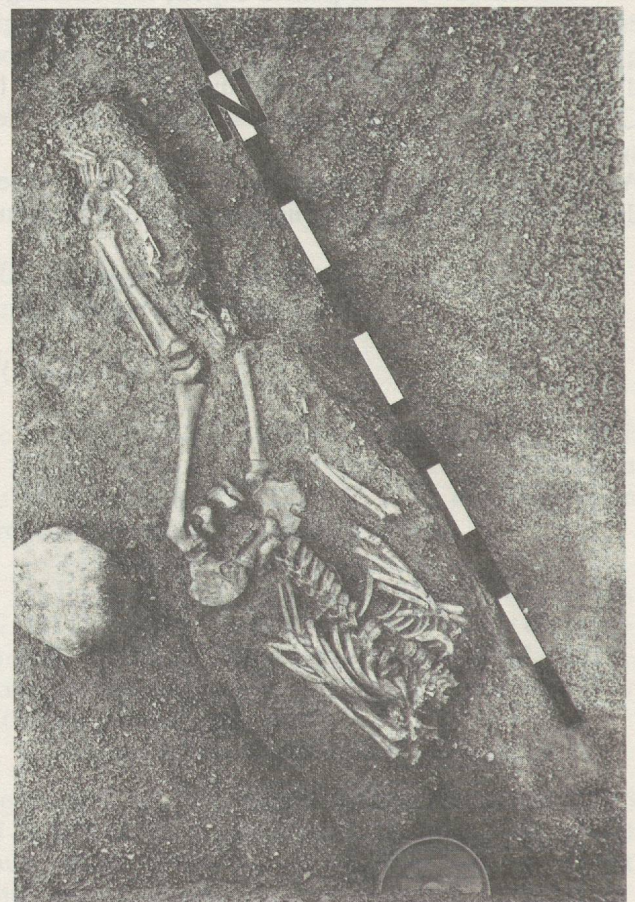
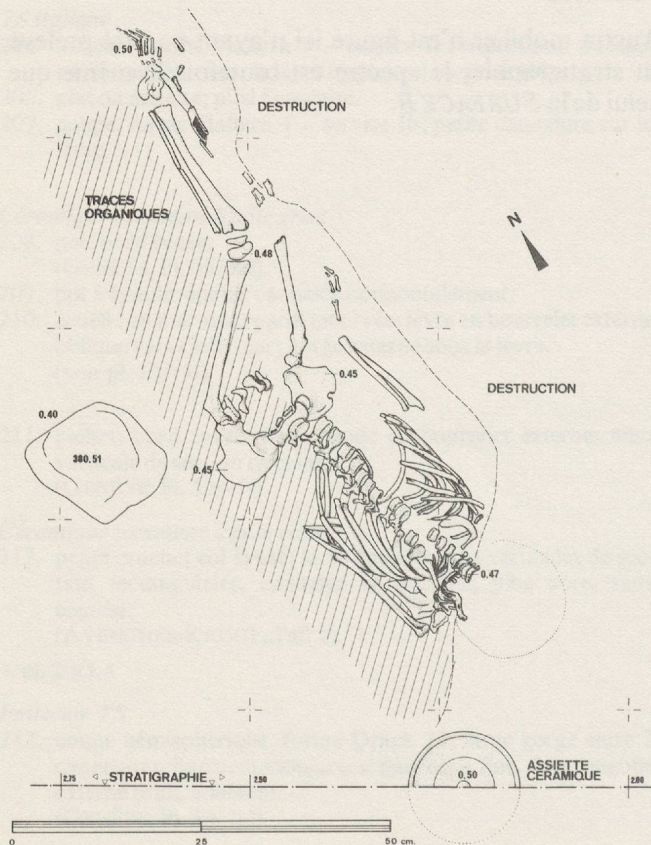


Fig. 57-58. Tombe La Tène finale.

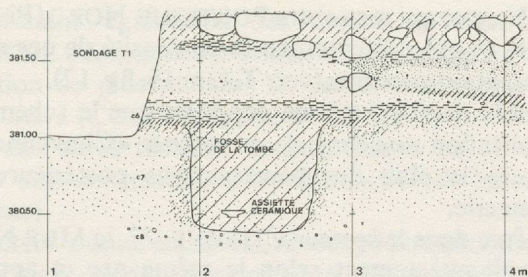
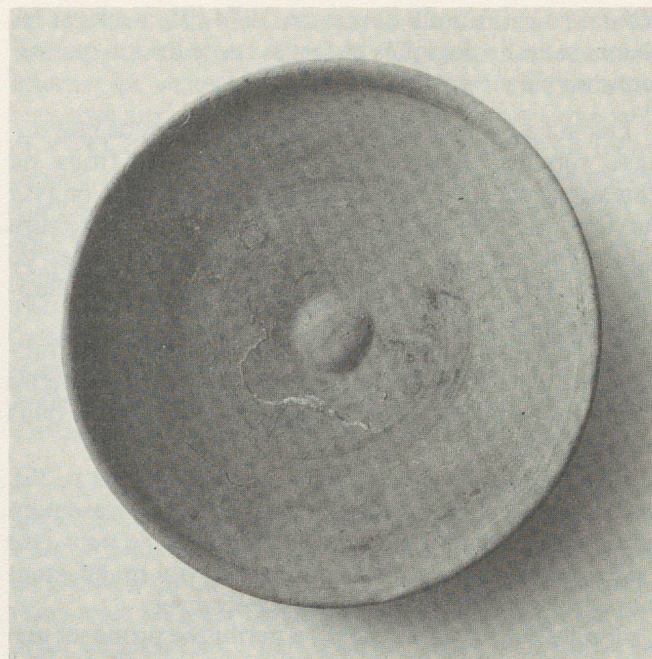
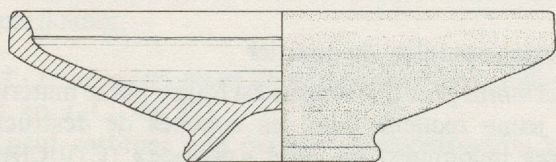


Fig. 59. Implantation stratigraphique de la tombe La Tène finale (voir fig. 57, 58).

Fig. 60 a, b, c. Mobilier funéraire (assiette en céramique grise) de la tombe La Tène finale; (voir fig. 57-59).



La tombe (fig 57-58): le corps a été déposé au fond d'une fosse, large de 70 cm, aux bords verticaux, profonde de 70 cm, au fond plat; d'orientation SN (tête au S), le squelette est allongé sur le dos; déplacements des jambes vers la droite, du bassin et de la mâchoire inférieure vers la gauche.

Aménagements: une (ou plusieurs) planche(s) en bois sous le corps (traces organiques brunâtres), restes d'un cercueil ou d'un lit de bois (?) (traces organiques diffuses sur le squelette); clou en fer découvert dans le remplissage. Pierre «quadrangulaire» (19×16 cm), disposée une dizaine de cm à gauche et en arrière de la tête du défunt.

Mobilier funéraire: petite assiette en céramique grise fine avec inclusions de mica; bord vertical, lèvre épaissie à l'intérieur et détachée de la paroi faiblement concave par un ressaut; pied annulaire profilé à l'extérieur et fond en forme d'ombilic; stries de tournage visibles; aucune trace de lissage conservée; restes de «peinture» de teinte blanc ocre sur le bord extérieur (peut-être également sur la paroi).

Stratigraphie (fig. 59): le fossé a été creusé à l'intérieur des COUCHES 7 (perforée) et 8 (entamée); son niveau d'implantation se trouve dans la partie supérieure de la COUCHE 7, il est recouvert par la COUCHE 6 (*terminus ante quem*: environ 10-15 av. J.-C., voir p. 49).

Un mince filet de sable humique s'est formé entre le toit du fossé et la mise en place de la COUCHE 6, ce qui indique un décalage chronologique (mais de quelle durée?).

L'assiette: en céramique grise à pied annulaire et ombilic (fig. 60 a-c), est une forme rare, mixte romano-indigène inspirée de la céramique à vernis noir (Forme 5/7 de la «Campanienne B») et datée par comparaison du milieu du I^{er} s. av. J.-C. environ.

Post-scriptum: aux exemplaires mentionnés (KAENEL 1978 b) nous pouvons ajouter un autre fragment d'assiette à pied annulaire et ombilic provenant des fouilles de l'oppidum du Münsterhügel à Bâle (FURGER-GUNTI 1979, Taf. 15 238, (peut-être également 237) recueilli dans la COUCHE 3, partie inférieure, soit dans une phase de transition entre les couches proprement La Tène finale et l'époque augustéenne, mise en place environ une génération après la date proposée pour notre tombe de «Chavannes 7».

Analyse des structures gallo-romaines mises en évidence

Période des constructions en bois (COUCHES 6-5 à 4-3 partiellement; fig. 36, 51).

Comme nous l'avons annoncé (p. 66), cette période, au sens large, reste la plus mal connue, pratiquement explorée à Vidy en général et à «Chavannes 7» en particulier. C'est une des raisons pour lesquelles nous ne sommes pas en mesure de distinguer les nombreuses phases successives, de reconnaître leur importance en plan, leur développement, ni ne possédons de matériel distinct à valeur de datation.

Nous avons dû nous borner en 1974/75 à relever les éléments archéologiques observés sur le terrain qui restent sans liaison entre eux (voir p. 41).

– Les maisons avaient des parois de bois et de clayonnage (poutres horizontales de fondation, trous de poteaux avec des éléments cloutés), et peut-être en pisé sur fondation de pierres sèches (voir p.60); la toiture également était sans doute à l'origine de bois et de chaume, la tuile n'apparaissant qu'au cours du développement de ce type d'habitat.

– Les foyers (voir p. 37) sont-ils domestiques ou font-ils partie d'ateliers? On ne peut répondre sans connaître l'extension en plan de ces structures ni leur place dans un ensemble.

– Il en est de même pour les sols reconnus (voir p. 26), terre battue et chapes d'argile; ces dernières présentent de nombreuses réfections dont l'ampleur ne peut être saisie par nos minuscules sondages et qui manifestent une « vie » sans doute de plusieurs décennies.

La fouille CITERNE 77 (p. 58) a permis de proposer une interprétation d'une partie d'habitation, avec cloison interne, emplacements de foyer et limitée au N par une rigole d'écoulement et peut-être un jardin.

– Quant aux fosses et fossés (voir p. 30, 62), leur fonction reste incomprise; ces structures sont-elles des fossés de drainage, des puits à détrit (F11), des fosses-foyers (F10, utilisée à 2 reprises dans ce cas), de simples stigmates d'une exploitation de sable et d'argile, etc.? On ne peut se prononcer à coup sûr en l'absence de fouilles d'envergure.

Remarquons toutefois la position de ces éléments aux endroits où des constructions postérieures maçonnées seront implantées (F11, 13, 14; fig.36) ce qui nous amène à faire quelques remarques sur le mode d'occupation du secteur « Chavannes 7 » :

on constate une discontinuité entre :

1) la zone située à l'emplacement du futur Bâtiment de murs maçonnés, zone qui manifeste une plus forte densité d'éléments d'occupation (sols, fosses, foyers...)

2) l'extérieur, ce qui sera appelé *decumanus* et *cardo* du futur quartier de la période de maçonnerie, et

3) le N de ce qui sera notre PORTIQUE NORD (PN) par la suite et qui présente une forte densité de ces restes d'occupation ancienne (voir T.1, m 15, fig. 12).

Il semble donc permis de supposer que le schéma de l'organisation ancienne de ce secteur « Chavannes 7 » préfigure le plan des constructions postérieures de maçonnerie.

De même dans le secteur CITERNE 77, le MUR NS est construit exactement selon le même axe et approximativement au même endroit que la rangée de poteaux des périodes non maçonnées sous-jacentes (voir fig. 51; p. 67).

Datation

Sur la base de l'étude du matériel archéologique prélevé dans les COUCHES 6-5 et fosses correspondantes (F11, F16, voir p. 50) on peut placer la première occupation du secteur de « Chavannes 7 », selon la chronologie traditionnelle, au cours des 2 dernières décennies précédant notre ère ce qui correspond à l'interprétation, en général admise, des origines de Lousonna³⁷.

Il est intéressant de remarquer que « Chavannes 7 » a donc été habité dès les débuts de l'occupation du vicus.

Réfection complète du quartier

Un *terminus post quem* nous est fourni par le matériel le plus jeune recueilli dans les couches de destruction (causes inconnues) de cette « période » (COUCHES 4 (-3)); il se situe au début de l'époque flavienne (60-70 ap. J.-C.).

Nous interprétons donc volontiers la COUCHE 4 comme la trace d'une destruction d'envergure de l'ensemble des bâtiments de bois (charbon, cendres, matériel archéologique étalé, etc.); elle est importante en épaisseur et répartie sur l'ensemble de la zone fouillée (intérieur du Bâtiment, « routes »), ce qui nous a poussé à introduire ce sous-titre.

Après la destruction et l'étalement en surface de ces restes (COUCHE 4), on a remblayé et aplani le terrain à l'aide de sable et gravier jaune (COUCHE 3, extérieur)

3. chapes d'argile (+ rubéfaction) couches d'«incendie» fosses	– sols – foyers	« habitation »
2. empierrements «recharges» fosses		route
1. trous de poteaux chapes d'argile (+ rubéfaction) couches d'«incendie» fosses	– constructions terre battue – sols – foyers	« habitation »

comprenant également des restes de destruction (COUCHE 3d, intérieur). Toutefois des vestiges de construction se placent dans la partie supérieure de la COUCHE 3 (COUCHE 3c-3b, SOL 3 ?, S.1) et correspondent aux rares témoins de maçonnerie de l'ÉTAT 1, mêlés aux constructions traditionnelles de bois (voir plus bas).

Le secteur a donc été nivelé, réoccupé de manière mixte (bois/maçonnerie) pour une courte durée sans doute et ce n'est que plus tard qu'ont été tracées les lignes de construction du Bâtiment de maçonnerie et que les fossés de fondation (f7) ont été creusés (=ÉTAT 2).

Période des constructions de maçonnerie

La modification sans doute la plus lourde de conséquences apportée dans le mode de vie des habitants de Lousonna fut l'adoption de la technique de construction en maçonnerie; les murs de pierres appareillées, liées à l'aide d'un mortier de chaux selon le modèle romain, remplacent désormais les parois de bois, de clayonnage ou de pierres sèches dans le prolongement de la tradition indigène La Tène finale, helvète dans le cas particulier.

ÉTAT 1 : *premiers murs de maçonnerie* (env. milieu du I^{er} s. ap. J.-C., fig. 37).

On peut restituer une période de construction mixte bois/maçonnerie (voir plus haut) et une généralisation progresssive de la nouveauté. A «Chavannes 7» les vestiges de ce que nous avons appelé «ÉTAT 1» (p. 44) en sont les témoins: le plan des restes attribuables à cet état est incohérent, on est donc forcé de restituer des éléments de bois périssables, à moins que les autres murs de ce 1^{er} état n'aient été totalement rasés par les constructions postérieures, ce qui n'est toutefois que peu vraisemblable vu l'absence de stigmates reconnus dans le terrain.

Datation: c'est au début de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. qu'apparaissent les premiers murs maçonnés à «Chavannes 7» (*terminus post quem* = COUCHE 4, 60-70... ap. J.-C), environ 3/4 de siècle après la 1^{re} occupation du secteur. Il est toutefois certain qu'au centre urbain du vicus les constructions de maçonnerie sont apparues plus tôt dans la 1^{re} moitié du I^{er} s. (ce qui a été mis en valeur en particulier dans les sondages Ouest Basilique 1975/76³⁸); n'oublions pas que «Chavannes 7» est situé à la périphérie N de l'extension de l'agglomération de Lousonna.

ÉTAT 2 : *première construction élaborée du Bâtiment en maçonnerie* (env. 3^e quart du I^{er} s. ap. J.-C., fig. 38).

C'est donc après avoir nivelé les restes des constructions antérieures (COUCHES 4-3, voir plus haut) et la démolition des premiers murs maçonnés (ÉTAT 1, fig. 42) qu'ont été implantées les fondations (f7) du Bâtiment qui délimite l'angle NO d'un quartier d'habitation,

en bordure d'un decumanus et d'un cardo. En effet, comme nous l'avons relevé (p. 72), la structure urbaine interne du secteur (habitations-routes) semble avoir préexisté aux constructions de pierre. Un portique au N et à l'O des bâtiments a dû être construit en même temps, reconnaissable en stratigraphie par les dépôts des couches de sable superposées du portique (3p) et des empièvements et recharges de la route (3r). Malheureusement les aménagements postérieurs n'en ont laissé aucune trace, sauf éventuellement dans T.1; le fossé de sa construction a été également totalement recreusé, uniquement décelé en T.1. La faible surface fouillée à l'intérieur du Bâtiment ne nous permet pas d'interpréter le plan de cette partie de l'habitation.

ÉTAT 3 : *modification du Bâtiment et extension des constructions* (début du II^e s. ap. J.-C., fig. 39).

Pour le Bâtiment, il s'agit d'une modification du mur O en bordure du cardo, reconstruit sur les mêmes fondations avec un léger décalage (S.3) sans changement du plan d'ensemble; par contre une ouverture est aménagée dans ce même mur d'angle et l'intérieur du mur est alors revêtu d'un enduit peint (fig. 29).

Le portique du Bâtiment (PB), au N et à l'O, est reconstruit (f8); c'est les restes de maçonnerie de cet état que nous avons retrouvés (fig. 19).

Au N du decumanus, on a alors construit ce que nous avons appelé le PORTIQUE NORD (PN), qui représente la bordure fermée d'un assemblage de blocs de maçonnerie et de gros blocs de pierre (fig. 32).

Au N, 2 murs dont l'orientation ne correspond pas au reste du Bâtiment, devaient séparer des zones sans doute non couvertes (fig. 34). Il est intéressant de remarquer que la partie située au N du decumanus n'a été que partiellement aménagée en construction et plus tard que le S de la route. Durant les ETATS 1 et 2 que nous avons définis, la destination de ce secteur ne change pas par rapport à celle de la période des constructions de bois (Strati. T.1, m16-25, fig. 12): on retrouve la même succession de chapes d'argile rubéfiées en partie, de couches de charbons de bois, etc., qui suggèrent une activité artisanale sans qu'il soit possible de préciser laquelle.

Le PORTIQUE NORD (PN) en outre bouche partiellement le cardo et empêche donc la circulation SN, à moins qu'elle n'ait été détournée (fig. 1)!

C'est un argument supplémentaire pour appuyer la discontinuité de l'occupation et de la destination des types d'activités au N et au S du decumanus.

A l'O du cardo on aménage également un portique de blocs de molasse (PO) (fig. 43) en relation avec un bâtiment se trouvant à l'O de cette partie intégralement détruite 15 ans auparavant (Garage Berna, voir p. 7).

Les couches correspondant à cette phase d'occupation continuent à se déposer à l'extérieur, au-dessus des couches 3r et 3p. Malheureusement l'érosion naturelle et le passage des trax nous ont empêchés d'individualiser clairement les couches de dépôts

postérieurs (ETAT 4); nous avons appelé l'ensemble DR (p. 18).

Le niveau de passage continue à s'élever progressivement durant l'occupation du secteur.

A l'intérieur du Bâtiment, le SOL 2 est en relation avec cet ETAT 3 (éventuellement avec l'ETAT 2 déjà), il s'agit d'une surface recouverte d'un mince lit de chaux.

ETAT 4: *restructuration du Bâtiment* (2^e moitié (?) du II^e s. ap. J.-C., fig. 40).

Il s'agit d'une modification de grande envergure de cette partie du Bâtiment. Les murs des périodes antérieures (ETATS 2-3) ont été intégralement rasés jusqu'à environ 1m du sol (fig. 44). Les couches de destruction et remblai (COUCHES 2-1) nous fournissent un faible argument en faveur d'un *terminus ante quem* à situer vers le milieu du II^e s. On a ensuite reconstruit l'angle du Bâtiment en partie sur les restes de ces murs (mur N) et agrandi l'espace intérieur en appuyant le mur O sur les restes du portique de la période antérieure (ETATS 2-3) (fig. 42). Par conséquent le portique du Bâtiment (PB), au N, a également été désaffecté et la route s'étendit alors jusqu'aux murs de façades N et O. Une fois de plus on peut remarquer la conservation du même plan d'urbanisme.

A l'intérieur, 3 pièces d'habitation sont définies, et les sols construits à l'aide d'un empierrement recouvert de fragments de calcaire concassé et damé (SOL 1) (fig. 21).

Le mur S de ces trois pièces d'habitation ne repose pas, à l'instar du mur N, sur des fondations antérieures, mais a été juxtaposé au S des murs des ETATS 2-3. La partie S du Bâtiment reste inconnue, 3 seuils permettent le passage entre les 3 salles (S.1, S.2, S.3) et les pièces au S (fig. 33). Un sol de mortier au tuileau, au S du seuil de S.2, permet de mettre en relation la construction de part et d'autre.

Le PORTIQUE OUEST (PO) subsiste dans son ETAT 2, un muret de pierres est construit sur les blocs de

molasse de l'état précédent (ETAT 3) (fig. 44).

Quant au N du decumanus, aucun élément ne permet de constater d'éventuelles modifications.

ETAT 5: *aménagements particuliers de la salle EST* (début du IV^e s. ?, fig. 41).

C'est la construction d'un four dont seul le mur N, constitué d'un assemblage de blocs de molasse rubéfiés a été observé (fig. 17). Une épaisse et dense couche de cendres et charbons de bois a été enlevée; elle renfermait du matériel tardif, daté de la fin du II^e-début du III^e s. ap. J.-C., et 3 fragments que nous attribuons par contre à la fin du III^e s. ou au début du IV^e s. (voir p. 56)!

La découverte de deux segments de colonnes en calcaire (fig. 26-27), partiellement décomposés par une violente combustion, nous a fait interpréter cette structure comme un four à chaux, d'envergure toutefois limitée.

Après l'abandon du Bâtiment (dès le milieu du III^e s.).

Seul un foyer de molasse à l'angle SE de S.2 (fig. 24) repose sur le SOL 1 (donc antérieur au comblement par la destruction des murs) et appuyé contre l'enduit mural (donc désaffectation probable de cette salle) a été mis en évidence. Aucun matériel spécial ne peut lui être associé à moins d'admettre sa contemporanéité avec l'ETAT 5, ce qui ne peut être démontré.

Destruction et comblement du Bâtiment (dès la 2^e moitié du III^e s.).

L'épaisse couche de destruction recouvrant uniformément le secteur n'a livré que peu de mobilier; toutefois aucun élément postérieur à coup sûr au milieu du III^e s. ap. J.-C., selon les datations conventionnelles, n'a été découvert, à l'exception de quelques fragments provenant de S. EST en relation avec un four à chaux (voir plus haut).